

B-Bouge: building alteration work

OJ S 85/2012 03/05/2012

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: ASBL Santé et Prévoyance

Postal address: rue Saint-Luc 8

Town: Bouge

Postal code: 5004

Country: Belgium

Contact person: M. Pierre Lissoir

For the attention of: M. Pierre Lissoir

E-mail: pierre.lissoir@slbo.be

Telephone: +32 81209240

Fax: +32 81209239

Additional information can be obtained from:

Official name: SPRL ArTEO

Postal address: place de Rêves 2

Town: Les-Bons-Villers (Reves)

Postal code: 6210

Country: Belgium

Contact person: SPRL ArTEO (bureau d'architecture)

For the attention of: M. Olivier Lekane

E-mail: arteo@skynet.be

Telephone: +32 71843820

Fax: +32 71840912

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: SPRL ArTEO

Postal address: place de Rêves 2

Town: Les-Bons-Villers (Reves)

Postal code: 6210

Country: Belgium

Contact person: SPRL ArTEO (bureau d'architecture)

For the attention of: M. Olivier Lekane

E-mail: arteo@skynet.be

Telephone: +32 71843820

Fax: +32 71840912

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other: ASBL, hôpital

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché public de travaux relatif au reconditionnement de 8 niveaux d'unités d'hospitalisation et d'un niveau (étage technique) de la tour de la Clinique Saint-Luc à Bouge.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Rue Saint-Luc, 8 à 5004 Bouge, BELGIQUE.

NUTS code BE352 Arr. Namur

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Les travaux, à réaliser par phases successives (d'étage fini à étage fini), consistent en:

1. la démolition et l'évacuation des parachèvements et des techniques spéciales existants pour une mise à blanc de l'étage concerné; le gros ouvre et l'enveloppe étanche extérieure ne sont pratiquement pas concernés par les travaux;
2. la mise en oeuvre de l'ensemble des techniques spéciales liées au fonctionnement de chacune des unités d'hospitalisation;
3. la mise en oeuvre de l'ensemble des parachèvements liés au fonctionnement de chacune des unités d'hospitalisation.

Les travaux liés aux techniques spéciales, et particulièrement les travaux liés à l'étage technique (niveau 50.23 par rapport au niveau 13.48 du rez-de-chaussée), doivent débiter dès le début du chantier.

Les travaux ne peuvent, en aucun cas, empêcher le bon fonctionnement des activités de la Clinique.

Au-delà des travaux et des équipements proprement dit, le marché porte également sur les études, les dessins, les calculs et tous travaux de transports, de mains-d'oeuvre liées aux ouvrages à réaliser, soit tous moyens nécessaires à la bonne exécution des travaux repris ci-dessus.

II.1.6. CPV code(s)

45262700 Building alteration work, 45400000 Building completion work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Estimated value excluding VAT:

Range: between 11 000 000,00 and 13 000 000,00 EUR

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in days: 570 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le cautionnement est fixé à 5 % du montant initial du marché.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Cahier général des charges des marchés publics de travaux, de fournitures et de services et des concessions de travaux publics (not. art. 15). Voy. annexe de l'arrêté royal du 26 septembre 1996 (Mon. b. du 18 octobre 1996).

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les associations momentanées sont admises à soumissionner. Les membres desdites associations seront tenus de s'engager solidairement et de désigner celui d'entre eux qui les représentera vis-à-vis du Pouvoir adjudicateur.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: La preuve que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion prévus par l'article 17, §2, de l'Arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics, doit être apportée par la production des pièces suivantes datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de réception des offres:

— un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance et dont il résulte que le soumissionnaire: N'est pas en état de faillite, liquidation, cessation d'activités ou concordat judiciaire; N'a pas fait aveu de faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou concordat judiciaire; N'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée et ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;

— une attestation de l'Office National de Sécurité Sociale ou un document équivalent délivré par l'autorité compétente du pays concerné et dont il résulte que le soumissionnaire est en

règle en matière de cotisations de sécurité sociale,

— une attestation ou document équivalent délivré par l'autorité compétente du pays dont il résulte que le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes.

Le Pouvoir adjudicateur se réserve, en outre, la possibilité d'exclure le soumissionnaire qui a commis, en matière professionnelle, une faute grave dûment constatée par tout moyen à l'initiative du Pouvoir adjudicateur.

En cas d'association momentanée ou de sous-traitance, les pièces sont produites pour chaque membre de l'association ou sous-traitant.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Un document attestant que le soumissionnaire a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle dont la couverture tient compte de l'ampleur et des risques du chantier concerné par le présent marché.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— la preuve de l'agrément requis résultant de l'inscription du soumissionnaire sur la liste des entrepreneurs agréés en Belgique, d'une agrément équivalente liée à son inscription sur une liste officielle dans un autre Etat de l'Union européenne ou de la mention que le soumissionnaire invoque l'application de l'article 3, § 1er, 2°, de la loi du 20 mars 1991, auquel cas les pièces justificatives nécessaires sont jointes à l'offre,

— la liste des travaux exécutés par le soumissionnaire en milieux hospitaliers au cours des cinq dernières années, dont au moins deux dans des milieux hospitaliers en activités d'un montant minimum de 1 000 000,00 EUR HTVA par référence, la liste étant appuyée par des certificats qui indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin,

— la liste des sous-traitants faisant apparaître, pour chacun d'eux, les parts du marché que le soumissionnaire leur sous-traitera, et la preuve de l'agrément requis à cet effet résultant de leur inscription sur la liste des entrepreneurs agréés en Belgique, d'une agrément équivalente liée à leur inscription sur une liste officielle dans un autre Etat de l'Union européenne ou de la mention qu'ils invoquent l'application de l'article 3, § 1er, 2°, de la loi du 20 mars 1991, auquel cas les pièces justificatives nécessaires sont jointes à l'offre.

Minimum level(s) of standards possibly required:

— respect de l'article 20 de l'AR du 8 janvier 1996 - agrément exigée: catégorie D - classe 8,

— deux références au moins dans des milieux hospitaliers en activités dont le montant à atteindre sera de minimum 1 000 000,00 EUR HTVA par référence; lorsque les références invoquées ont été réalisées en association momentanée ou en sous-traitance, les renseignements relatifs à la part effectivement réalisée par le soumissionnaire sont indiqués; le montant exigé ci-dessus concerne la part effectivement réalisée par le soumissionnaire,

— toutes les personnes agissant en qualité de sous-traitant à quelque stade que ce soit doivent être titulaires d'une agrément correspondant à la nature et à la proportion des travaux qui leur sont confiés.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

Ref: 00725498/2012013040

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Prior information notice

Notice number in the OJ S: [2012/S 61-098924](#) of 28.3.2012

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 7.6.2012 - 16:00

Payable documents: yes

Price: 800,00 EUR

Terms and method of payment: Paiement uniquement par versement préalable au compte bancaire n°BE06 0682 4281 9622 - BIC GKCCBEBB en faveur du bureau d'Architecture Artéo SPRL avec la communication obligatoire suivante Nom de l'entreprise + SLB4-TOUR
Reconditionnement de 8 niveaux de la tour.

Dès réception de la preuve de paiement, les documents sont envoyés au soumissionnaire.

Toutefois, l'enlèvement des documents peut se faire par le soumissionnaire, sur présentation de la preuve du versement visé ci-dessus, à la Clinique Saint-Luc Bouge, rue Saint Luc, 8 à 5004 Bouge, BELGIQUE - direction des services techniques, tous les jours ouvrables de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00, en prenant préalablement contact avec le secrétariat au numéro de téléphone +32 81209240.

Les demandes d'envoi du cahier des charges sont acceptées jusque, au plus tard, le 1er juin 2012.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

12.6.2012 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 60 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 12.6.2012 - 11:00

Place:

Clinique Saint-Luc (salle 2 crèche), rue Saint-Luc, 8 à 5004 Bouge, BELGIQUE.

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: Oui, Adjudication publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

@Ref:00725498/2012016133.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de première instance / président du Tribunal de première instance

Postal address: place du Palais de justice, 4

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Telephone: +32 81251711

Fax: +32 81251885

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: La demande de suspension de la décision d'attribution doit être introduite dans les quinze jours (période dite de standstill) de la notification de la décision d'éviction du marché public. La demande de suspension est introduite selon une procédure de référé, conformément à l'article 65/24 de la loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fourniture et de services.

La demande d'annulation de la décision d'attribution doit être introduite dans les soixante jours de la notification de la décision d'éviction du marché public. La demande d'annulation est introduite, conformément à l'article 65/24 de la loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fourniture et de services.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: ASBL Santé et Prévoyance, à l'attention de M. Pierre Lissor (directeur-technique)

Postal address: rue Saint-Luc, 8

Town: Bouge

Postal code: 5004

Country: Belgium

E-mail: pierre.lissoir@slbo.be

Telephone: +32 81209240

Fax: +32 81209239

VI.5. Date of dispatch of this notice

20.4.2012